

# L'ECHO GARLANAIS

Juin 2019 Numéro 44

Journal municipal

## LE MOT DE MONSIEUR LE MAIRE



*Chers Garlanaises et Garlanais,*

*Bientôt la cour de récréation ne résonnera plus des rires des enfants et les locaux restés vacants pendant l'été pourront faire « peau neuve ».*

*Pendant la période estivale, nous allons engager d'importants travaux de rénovation thermique sur les bâtiments scolaires. Ceux qui abritent les classes de CM et CE seront raccordés à la chaudière bois, leurs combles seront isolés. Le bâtiment de la classe des maternelles GS et CP sera isolé par l'extérieur et habillé avec la pose d'un bardage.*

*Tous ces travaux d'économie d'énergie sont onéreux mais subventionnés. Ils permettront une nette réduction de notre consommation électrique et surtout un meilleur confort pour nos élèves et l'équipe enseignante.*

*Notre partenaire Héol nous accompagne dans nos réflexions et nos choix concernant l'amélioration de l'efficacité énergétique de nos bâtiments. Leur expertise est un plus dans nos décisions.*

*Profitez de la période estivale pour passer d'excellents moments entre amis et en famille et comme à notre habitude, retrouvons nous le dimanche 15 septembre pour le Pardon de la commune et le dimanche 22 septembre pour les Journées du Patrimoine.*

*N'hésitez pas à consulter les informations de Morlaix Communauté pour connaître les lieux à découvrir ou redécouvrir.*

*Bonne lecture,*

*Joseph Irrien*

### SOMMAIRE

Le mot de Monsieur le Maire	1
- PLUi-H	2
- Bientôt le bourg en zone 30	2
- Dégradations récurrentes de l'abribus à Porsmocäer	2
- Bonne retraite Gilles	3
- Mutuelle de Village	3
- Cérémonie du 8 mai	3
- Information APE	3
- Mystery Pédestre	4
- 70 ans du Foot	4
- État Civil	4

## ENQUÊTE PUBLIQUE du PLUI-H

Le PLUI-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal-Habitat) est un document de planification de l'aménagement à l'échelle communautaire qui, à partir de début 2020, définira les droits à construire de chaque parcelle sur l'ensemble des 26 communes.

Cet outil d'aménagement du territoire, pensé au niveau de notre bassin de vie, a pour but de mettre en cohérence les politiques publiques du logement, de développement économique, de déplacement, de cadre de vie,...sur l'ensemble de notre territoire, tout en garantissant l'identité et les spécificités de chacune des communes.

L'élaboration de ce document, qui a débuté fin 2015, s'est construite en étroite collaboration entre Morlaix Communauté et les communes.

Par délibération du 11 février 2019, le Conseil Communautaire a arrêté le projet et le document sera soumis à une enquête publique du 12 août au 20 septembre.

Les garlanais qui le souhaitent sont invités à consulter les documents à Locquirec, salle de la mairie le jeudi 22 août de 14h à 17h, samedi 31 août de 9h à 12h et vendredi 20 septembre de 9h à 12h et à faire part de leurs remarques.

Les observations seront consignées dans les registres d'enquête et analysées par une commission indépendante.

Vous avez la possibilité de faire cette démarche depuis le site Internet de Morlaix Communauté, page « Aménager durablement, le PLUI-H pour un territoire équilibré » ou par courrier en l'adressant à « Madame la présidente de la commission d'enquête / Morlaix Communauté / 2B voie d'accès au port / BP 97121 / 29671 Morlaix Cédex.

A l'issue de l'enquête publique, le projet pourra être modifié en fonction des avis recueillis et analysés. Le document final sera soumis à l'approbation du Conseil de Communauté fin 2019 et deviendra exécutoire sur l'ensemble du territoire.



## BIENTÔT LE BOURG EN ZONE 30

Depuis plusieurs mois, en appui du Conseil Départemental et du Finistère Ingénierie Assistance, l'équipe municipale a souhaité mener une réflexion sur les déplacements au sein du bourg afin d'améliorer les conditions de déplacements des garlanais. L'objectif principal étant de trouver un équilibre pour que l'espace urbain soit mieux partagé et accessible à tous, au volant, mais aussi à pied ou sur deux-roues.

La prochaine création de la « zone 30 » va offrir aux piétons et aux cyclistes un meilleur partage de cet espace puisqu'ils pourront y circuler avec une sécurité accrue, les piétons ayant l'opportunité de traverser la voie en tous points dès lors qu'ils se situeront à plus de 50m d'un passage piéton.



Les automobilistes devront augmenter leur niveau de vigilance et la seule façon d'y arriver sera de respecter scrupuleusement la limitation de vitesse.

Selon les études menées, la limitation de vitesse à 30km/h permettrait aux automobilistes d'établir un meilleur contact visuel avec les autres usagers de la route et surtout de réduire la distance d'arrêt d'un véhicule en cas d'urgence.

Concrètement, au niveau des entrées de bourg, la largeur de la chaussée sera traitée avec un enduit de couleur ocre et la mention « Zone 30 » sera matérialisée directement au sol. Les déplacements à pied et à vélo sont dits « déplacements doux » car ils ne génèrent pas de pollution et de gaz à effet de serre. Le développement de ces modes de transport est encouragé par les collectivités.

## DÉGRADATIONS RÉCURRENTES DE L'ABRIBUS À PORSMOCAËR



Un gang de destructeurs d'abribus sévit-il sur notre commune, habituellement si tranquille ? C'est une question que Monsieur le Maire est en droit de se poser devant le problème de dégradations récurrentes sur l'abribus situé au lieu-dit Porsmoçaër.

Si ceux qui se livrent à ces dégradations volontaires et gratuites en tirent une satisfaction personnelle, en revanche elles génèrent une augmentation des impôts liée aux coûts financiers des réparations et remplacements du bien endommagé.



Cet abribus est la propriété du département, lequel vient de décider que ce serait la dernière fois que l'abribus serait réparé. En effet, nous avons appris que nous détenons un bien triste record...A lui seul, cet abribus a nécessité plus d'interventions que les 37 autres abris départementaux installés sur les 27 communes de Morlaix Communauté... A chacun d'entre-nous d'en tirer les conclusions qui s'imposent !

## BONNE RETRAITE GILLES



Après Jean-Marie le 1<sup>er</sup> avril, c'est au tour de Gilles de faire valoir ses droits à la retraite. Gilles, tout comme Jean-Marie, c'est l'homme aux multiples compétences dues à ses diverses expériences professionnelles. Quelques années au sein de l'entreprise Louis Cité lui ont permis de se former à tous les corps de métiers liés aux bâtiments, 15 ans au sein de l'entreprise Auto Démolition d'Armor l'ont fait évoluer dans le métier de la mécanique auto et la vente de pièces détachées, il deviendra d'ailleurs responsable de la structure, sans oublier un passage à l'AFPA pour une formation aux permis poids lourds.

En 2010, il rejoint l'équipe des salariés de la commune et son expérience a été rapidement mise à profit sur les divers travaux nécessaires au maintien en état des structures communales. Gilles a beaucoup apprécié la diversité des tâches et le travail en équipe. Son départ est fixé fin juillet et avant cette date il transmet le maximum de ses connaissances à Eric et Yoann, nouvellement intégrés.

A la question « comment vas tu occuper ton temps libre ? », la réponse est immédiate : « depuis 4 ans, j'entraîne l'équipe féminine senior de Plougven, je vais y consacrer plus de temps, faire des balades en moto, à vélo, jouer à la pétanque et bien sûr... bricoler ».

Sans oublier de profiter plus souvent de sa famille. Gilles est papa de 3 enfants et grand-papa de 5 petits-enfants. Notons que Gilles a su allier famille et sport puisque sa fille est l'une des joueuses de l'équipe de Plougven. La famille Chedhomme et le foot, c'est une grande histoire d'amour, le papa de Gilles ayant été joueur professionnel !

Gilles, nous te souhaitons, tout comme pour Jean-Marie, de vivre à plein cette nouvelle tranche de vie et attention à ne pas revenir pour nous dire que « depuis que tu es en retraite, tu n'as plus le temps » !



## MUTUELLE DE VILLAGE

La commune a signé un protocole avec le réseau « AXA Épargne et Protection ». Ce protocole, validé par le conseil municipal, consiste en la mise en place d'une mutuelle, dite « mutuelle de village » à un tarif avantageux.

Une réunion publique s'est tenue le lundi 20 mai à 17 heures à la mairie afin de présenter cette offre complémentaire santé de ce réseau. Une dizaine de personnes étaient présentes. Cette mutuelle concerne toutes les personnes résidant à Garlan et ne bénéficiant pas d'une mutuelle par l'intermédiaire de l'employeur : retraités de plus de 60 ans, travailleurs indépendants, commerçants, artisans, exploitants agricoles, fonctionnaires ou sous contrat de plus d'un an.



Les tarifs négociés (réduction de 30% sur chaque formule de garanties personnalisées et les options choisies) sont pérennes pour chaque contrat souscrit. Pour que les habitants de la commune puissent avoir accès à ce dispositif, la municipalité a signé le protocole d'accord, sans aucun engagement financier, pour une durée de 1 an.

## CÉRÉMONIE DU 8 MAI



La cérémonie du 74<sup>ième</sup> anniversaire de la victoire alliée sur l'Allemagne nazie en 1945, s'est tenue au pied du Monument aux Morts.

La commémoration de la fin de ce conflit, le plus meurtrier qu'ait connu l'humanité puisqu'il fit 36 millions de morts sur le continent européen, est toujours un grand moment d'émotion.

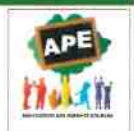


Le Conseil Municipal des Jeunes y était bien représenté et c'est l'un de ses membres qui a procédé à la lecture de la lettre de l'Union Française des Anciens Combattants.

Cette année, le coprésident de l'Association des Anciens Combattants, M. Jacques Bodilis a décerné la médaille des Anciens Combattants d'Afrique du Nord à M. Yves Abgrall.

## INFORMATION APE

L'ensemble de l'APE étant démissionnaire en juin prochain, n'hésitez pas à prendre contact avec Anna Tilly si vous souhaitez faire partie de ce bureau afin que les enfants de l'école municipale de GARLAN puissent continuer leurs nombreuses activités... Merci d'avance.



## SERVICES

**MAIRIE :** 02 98 79 13 48

**Fax:** 02 98 79 13 85

**Courriel:** garlan.mairie@wanadoo.fr

**www.garlan.fr Fb :** mairie de garlan

### Ouverture :

- Lundi: 8h30-12h00

- Mardi: 8h30-12h00 13h30-17h30

- Mercredi: 8h30-12h00

- Jeudi: 8h30-12h00 13h30-17h30

- Vendredi: 8h30-12h00 13h30-17h00

- Samedi: 9h00-12h00

**POSTE :** 02 98 79 13 64

### Ouverture :

- Tous les matins de 9h à 12h

Sauf le mercredi

### Levées

15h tous les jours / 12h samedi

## CIMETIERE :

### Ouverture :

- Tous les jours de 8h à 19h30

## LE FOURNIL DE GARLAN :

02.98.15.13.95

Fermé le dimanche après-midi et le lundi

Mardi au samedi : 7h - 13h

15h - 19h

Dimanche : 7h - 13h

## L'ATELIER DE SABRINA :

02.98.69.76.32

fermé le mercredi et le dimanche

-Lundi au vendredi : 9h - 12h

14h - 18h30

-Samedi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

## LE WELCOME :

02 98 79 10 56

-Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h - 20h

-Mercredi, dimanche : 8h- 13h

-Samedi : 8h - 20h

## DECHETTERIE : Le Pilodever

Fermé le dimanche

- Lundi au Samedi: 9h - 12h

14h - 17h\*

\* fermeture à 18h du 1 avril au 31 octobre

## BIBLIOTHEQUE :

- Samedi : 11h - 12h toute l'année

- Dimanche : 10h30 - 11h30 toute l'année

- Mardi : 10h - 11h en période scolaire

- Mercredi: 10h - 11h30 en période scolaire

- Vendredi: 13h45 - 15h45 en période scolaire.

**Directeur de la publication:** Joseph Irrien

**Secrétariat de rédaction:** Catherine

Querrou

**Comité de rédaction:** Joseph Irrien,

Catherine Querrou, Gilles Le Goff., Paul Tanini

## MYSTERY PÉDESTRE



Le dimanche 19 mai, avec une météo favorable, le Foyer Rural de Garlan a organisé la seconde édition de son rallye pédestre, avec un concept sensiblement différent. Nommé Mystery pédestre, celui-ci alliait randonnée, chasse au trésor, défis et jeux sur un parcours de 10 km qu'il fallait découvrir en résolvant des énigmes.

Les 58 participants, dont une dizaine d'enfants, répartis en 13 équipes ont pris les chemins vers 09h00 après le briefing de Paul TANNINI, président, jusqu'à la pause déjeuner au stade Alexandre Pichodou, puis sont répartis pour l'après-midi.

Tout le monde s'est retrouvé, vers 17h00 à la salle Ti Gwer, devant un apéritif en attendant l'arrivée des derniers participants, la proclamation des résultats et la remise des lots par le président, assisté de Patrick JONOT, vice-président. L'équipe 12 a dominé le classement. Joseph IRRRIEN, Maire de Garlan, a remis le prix spécial du Mystéry.

Sur le parcours, composé de quatre étapes, la recherche de « trésors » à l'aide d'indices, a fait la joie des petits et des grands aussi. Tous les participants ont passé une excellente journée, conviviale, bien qu'ils aient dû s'arracher les cheveux, se torturer les méninges.

Ils attendent avec impatience la prochaine édition. Le Foyer Rural remercie les partenaires qui ont permis de récompenser l'ensemble des participants à l'issue de l'épreuve.

Le Foyer Rural remercie le centre équestre de Kerellou, M et Mme Bourhis de Convent Gentil, le comité des fêtes ainsi que la Mairie de Garlan pour leur aide logistique sans oublier Bernard, Christian, Gisèle, Guy, Marie-Odile, Patrick, Paul et Pierre pour cette excellente organisation.



## LE 70ème ANNIVERSAIRE DU FOOT

Après les bons résultats affichés durant la saison, il nous restait à fêter dignement les 70 ans de la naissance du club et grâce à l'engagement de tous, joueurs, dirigeants et amis de l'USG, l'événement a eu lieu le samedi 15 juin. La journée s'est déroulée au stade Alexandre Pichodou ; près de 300 personnes ont pu échanger avec leurs anciens camarades de jeux au milieu de l'expo photos.

Les plus téméraires ont même rechaussé les crampons au cours d'une rencontre intergénérationnelle.

Pour ceux qui n'ont pas eu le temps de tout voir, l'exposition photos sera encore accessible à la rentrée.



## ÉTAT CIVIL

### Naissances :

- Théo, Benoît, Guillaume MÉRER, né le 28 mars 2019 à Brest (29), fils de Benoît MÉRER et de Laurie-Anne, Elodie LE NORET

- Clémentine LE ROUX, née le 1er mai 2019 à Morlaix (29), fille de Jean LE ROUX et de Juliette BELLEC

- Noah FICHOU, né le 3 mai 2019 à Landerneau (29), fils de Florian FICHOU et de Camille STROUM

### Mariages :

- Florian GALLOU et Mathilde HERVÉ, le 22 juin 2019, domiciliés 1 rue Tanguy Prigent à Garlan.

### Décès:

- Pierre CORRE, décédé le 14 mars 2019 à Lanmeur, né le 17 juin 1929 à Cléder (Finistère).

- Jean, Pierre BIGER, décédé le 27 mai 2019 à Lanmeur, né le 25 octobre 1947 à Landivisiau (Finistère).